

Le Premier ministre n'a rien entendu: il faut élargir les mobilisations et réussir de puissantes manifestations les 16 et 18 mars

La puissance de la mobilisation, sa montée croissante, les convergences réalisées entre jeunes et salariés, ont contraint le Premier ministre à s'exprimer sur TF1 le 12 mars. Pour la CGT, le retrait du CPE n'est pas négociable. Le gouvernement doit annoncer celui-ci sans délai faute de créer de nouvelles et importantes mobilisations dans tout le pays.

Déclaration de la CGT

La puissance de la mobilisation, sa montée croissante, les convergences réalisées entre jeunes et salariés, ont contraint le Premier ministre à s'exprimer sur TF1 le 12 mars.

Ce qu'exigent étudiants, lycéens, salariés, tous syndicats unis, et une grande majorité de la population, c'est l'abandon pur et simple d'une mesure qui institue la possibilité pour les employeurs de licencier les salariés sans avoir à en préciser le motif.

Le Premier ministre ne répond pas à ces exigences. Il tente seulement de les contourner en annonçant de pseudo garanties qui visent plus à accompagner le chômage qu'à stabiliser l'emploi.

Dans la continuité de sa méthode à la hussarde, le Premier ministre a affirmé le 12 mars que le "dispositif sera appliqué". Il dit vouloir engager des négociations mais seulement pour accompagner son CPE.

Il dit souhaiter dialoguer sur la précarité du travail dans le même temps où il institue unilatéralement une mesure d'extension de la précarité. Il prétend être à l'écoute mais envoie les forces de police contre les jeunes.

Pour la CGT, le retrait du CPE n'est pas négociable. Le gouvernement doit annoncer celui-ci sans délai faute de créer de nouvelles et importantes mobilisations dans tout le pays.

La CGT met tout en oeuvre pour réussir les manifestations décidées pour cette semaine : le 16 mars à l'initiative des étudiants et lycéens et le 18 mars avec l'ensemble des organisations syndicales, étudiantes, lycéennes et de salariés.

Tous ensemble, jeunes et familles, salariés, retraités et chômeurs, nous obtiendrons le retrait du CPE, du CNE et plus généralement une grande négociation sociale pour faire reculer la précarité du travail et obtenir une sécurité sociale professionnelle.

**Les organisations syndicales CGT – FSU- FO- UNSA- CFDT-
Solidaire et les organisations lycéennes appellent**

**Le 18 mars à un
RASSEMBLEMENT à 10h devant l'Hôtel de ville de GUERET**

Le CAC 40, c'est fou !

Ou plus exactement, ce sont les profits des entreprises qui composent le CAC 40 qui sont hallucinants.

Qu'on en juge : en 2005, le total des bénéfices des 40 plus grandes entreprises françaises atteint 80 milliards d'euros. C'est 22% de plus qu'en 2004, année déjà juteuse s'il en était.

80 milliards d'euros, cela représente près de 30% de l'ensemble des dépenses de l'Etat pour la même année et presque 2 fois le déficit annuel.

Et comme on sait qu'environ 1/3 de ces profits sont versés sous forme de dividendes aux actionnaires, c'est plus de 25 milliards d'euros que se répartiront les heureux lauréats. Là aussi, pour se donner un ordre de grandeur, c'est à peu près 2 millions de fois la paie annuelle d'un smicard !

Entre les exonérations de cotisations patronales, les cadeaux fiscaux aux plus riches, les profits qui s'envolent, oui, on peut satisfaire les légitimes revendications des salariés, des chômeurs et des retraités. Question de choix.

La section CGT des impôts nous fait part des méthodes du directeur des services fiscaux. Elle a protesté contre son procédé.

QUAND LE DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX DERAPE LE DROIT SYNDICAL EST BAFOUE

Le 09/02/2006 avait lieu l'inauguration de l'accueil commun DGI/DGCP à Aubusson. Etaient invités entre autres le préfet et le député de la circonscription d'Aubusson, Jean AUCLAIR. Ce dernier s'était exprimé dans le Figaro le 21/04/2004 dans ces termes "Les Français n'en peuvent plus dans leur vie quotidienne. Il y a des radars partout, des contrôles routiers éhontés, et des contrôles d'alcoolémie à tous les croisements. Les gendarmes font souffler les paysans sur leurs tracteurs, et les emmènent à la caserne parce qu'ils ont pris un ballon de rouge de trop. Ils sont agressés en permanence. Ceux qui travaillent, eux, ont droit à l'inspection du travail et aux contrôles fiscaux. Les contrôleurs des impôts, qui taillaient soigneusement leurs crayons dans leurs bureaux sous la gauche, ils sont partout, comme des hirondelles. Et vous croyez que tous ces gens-là vont encore voter UMP ?"

En outre un article du Canard Enchaîné du 04/01/2006 reprenait un propos du même député "il y a le texte et l'esprit de la loi. Il faut savoir jouer des deux et laisser la petite infraction repartir avec un avertissement". Le journaliste ajoutait "surtout quand l'infraction a été commise par un parlementaire".

Les agents de l'hôtel des finances d'Aubusson étaient conviés à cette inauguration. Il nous a semblé utile de leur rappeler les propos de l'un des invités au regard du dénigrement des fonctionnaires et de l'application mesurée de la loi. Nous n'avons pas cherché la polémique en commentant les propos de M AUCLAIR et avons seulement affiché les articles en précisant qu'il s'agissait d'informations syndicales. Le responsable local en a été averti le 7/02.

Or, avant l'inauguration le directeur s'est autorisé de retirer les deux articles en présence du délégué interrégional, M DELAHAYE.

Il y a eu échange des positions de part et d'autre. De fait le Directeur des Services Fiscaux revendique le pouvoir de s'opposer à de l'information. Nous avons le sentiment que nous retournons 24 ans en arrière quand il s'agissait de distinguer ce qui relevait du syndical ou du politique.

A méditer. Si nous n'y prenons garde le champ d'expression syndicale sera bientôt aussi limité que le champ d'intervention en CTP ou CAP. .